

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Édité le : 30/09/2019

Modèle/Rev : FDSC-1-CLP du 19/08/2019

NAGATO

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

1.1. Identification de produit

NAGATO

Nom commercial : NAGATO

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Produit destiné à un usage professionnel uniquement. Non destiné à un usage personnel, sous cette forme ou concentration.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Comunica Concept
10 rue François Durafour
42160 Andrezieux Bouthéon
Tél. : **04 77 40 09 71**

mail: contact@aromes-et-liquides.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA : 0033 1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS :

(LégislationCLP)

Eye Dam. 2 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2. Elements d'étiquetage

Classification GHS :

(LégislationCLP)

Mention d'avertissement : ATTENTION

Eye Dam. 2 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2

Certification



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Édité le : 30/09/2019

NAGATO

Modèle/Rev : FDSC-1-CLP du 19/08/2019

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.



2.3. Autres dangers

Contient Acetylpyrazine

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

NON CONCERNE

3.2. Mélanges

Matière	C.A.S	EINECS	Symbole danger	%
Vanillin	121-33-5	204-465-2	Eye Dam. 2 - H319	[5-7]
Acetylpyrazine	22047-25-2	244-753-5	Eye Dam. 2, Skin. Irr. 2, STOT SE 3RI - H315, H319, H335	[2-3]
Ethyl vanillin	121-32-4	204-464-7	Eye Dam. 2 - H319	[2-3]

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

En cas de contact avec la peau : Enlever les vêtements contaminés - laver abondamment à l'eau - Contacter un médecin si l'irritation persiste ou si des lésions apparaissent.

En cas de contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 10 minutes, en gardant les paupières écartées - Consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion : Rincer abondamment la bouche à l'eau - ne pas faire vomir - Consulter immédiatement un médecin.

En cas d'inhalation : Placer le sujet au repos et à l'air frais, hors de la zone contaminée - Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas de données spécifiques disponibles.

Certification



CALUMETTE

2/7

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Édité le : 30/09/2019

NAGATO

Modèle/Rev : FDSC-1-CLP du 19/08/2019

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de données spécifiques disponibles.

5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Mesures particulières :

- Eviter de respirer les vapeurs dégagées
- Porter un appareil respiratoire
- Refroidir les récipients par aspersion d'eau pour abaisser la pression

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Classe d'inflammabilité : Le produit n'est pas inflammable..

Prévention : Ne pas fumer. Pas de flamme nue.

5.3. Conseils aux pompiers

Procédure pour feu d'origine chimique.
Ne jamais utiliser un jet d'eau direct.

6: MESURES EN CAS D'ECOULEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confinement : réduire la dispersion du produit avec un absorbant inerte (sable, terre par exemple ou poudre inerte).

Nettoyage : Pompage et rinçage à l'eau après récupération des déchets en fûts plastiques spécifiques et étiquetés. Elimination des déchets et des eaux de rinçage conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres sections

NON CONCERNE

Certification



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Édité le : 30/09/2019

NAGATO

Modèle/Rev : FDSC-1-CLP du 19/08/2019

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation :

- Utiliser dans des locaux ventilés
- Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements
- Ne pas manger, boire et fumer dans la zone de fabrication
- Ne pas chauffer le produit à la flamme nue, ni exposer ses vapeurs à une flamme ou tout autre source d'ignition
- Refermer les emballages après utilisation
- Reproduire l'étiquetage si le produit doit être transvasé dans un autre contenant
- Se laver les mains après chaque utilisation

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage :

- Stocker le produit dans son emballage d'origine fermé, dans un lieu sec et ventilé
- Stocker le produit à l'abri des hautes températures et de toute source d'ignition
- Garder les emballages fermés en dehors de leur utilisation
- Ne pas réutiliser les containers vides
- Conserver à l'écart des aliments et boissons

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec savon doux et de l'eau avant de manger, boire, fumer et avant de quitter le travail.

8. PREVENTION DE L'EXPOSITION/VETEMENTS ET ACCESSOIRES DE PROTECTION

8.1. Paramètres de contrôle

NON CONCERNE

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique : Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. Eviter le contact avec les aliments, boissons.

Equipements de protection individuelle :

- Protection des mains : Protection non requise.
- Protection des yeux : Porter des lunettes de protection.
- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Ingestion : ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Profil Aromatique :	Caractéristique
Aspect :	Liquide
Couleur :	Incolore à jaune pâle
Densité relative (d20/20) :	[1.05 ; 1.09]

Certification



CALUMETTE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Édité le : 30/09/2019

NAGATO

Modèle/Rev : FDSC-1-CLP du 19/08/2019

Solubilité :

Eau

Point éclair (coupe fermée) :

> 60°C

9.2. Autres informations

NON CONCERNE

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

Pas d'information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'information disponible.

10.4. Conditions à éviter

Pas d'information disponible.

Pour les produits inflammables, éviter les températures au-dessus ou au moins 5°C en dessous du point éclair.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Ce mélange n'a pas fait l'objet de tests toxicologiques en tant que tel, mais il est constitué de substances possédant une bibliographie toxicologique. Les substances de ce mélange prises en compte pour déterminer les dangers toxicologiques potentiels sont listées dans la section 3.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Information toxicologiques : Aucune donnée disponible.

Informations Toxicité Aigue :

- **Orale**

Matière non classée

- **Inhalation**

Non Déterminée

Certification



CALUMETTE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Édité le : 30/09/2019

NAGATO

Modèle/Rev : FDSC-1-CLP du 19/08/2019

Cutanée

Non Déterminée

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ce mélange n'a pas fait l'objet de tests d'écotoxicité en tant que tel, mais il est constitué de substances ayant une bibliographie établie sur leur écotoxicité. Les substances de ce mélange prises en compte pour déterminer les effets potentiels toxiques sont listées dans la section 3.

12.1. Toxicité

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'information disponible.

13. ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : Recommandation : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés : Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14. INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

ADR : NON REGLEMENTE
IMDG:NON REGLEMENTE
IATA :NON REGLEMENTE

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Certification



CALUMETTE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Édité le : 30/09/2019

NAGATO

Modèle/Rev : FDSC-1-CLP du 19/08/2019

ADR : NON REGLEMENTE
IMDG:NON REGLEMENTE
IATA :NON REGLEMENTE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR : NON REGLEMENTE
IMDG:NON REGLEMENTE
IATA :NON REGLEMENTE

14.4. Groupe d'emballage

ADR : NON REGLEMENTE
IMDG:NON REGLEMENTE
IATA :NON REGLEMENTE

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG : NON REGLEMENTE

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

NON CONCERNE

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

NON CONCERNE

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Le produit n'est pas concerné.

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

NON CONCERNE

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases H citées en point 3 :

H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Fiche de Données de sécurité selon le Règlement CE N 1907/2006.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Certification



CALUMETTE